

LE CONTRÔLE DES PHOSPHATES

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, a fait la déclaration suivante, à la Chambre des communes le 6 février:

La question du contrôle des aliments phosphatés, en tant que mesure essentielle à la purification des eaux polluées, a récemment beaucoup préoccupé la Chambre et le public en général.

Le rapport du Conseil d'étude de la pollution des Grands lacs inférieurs à la Commission mixte internationale a récemment mis en lumière les aspects les plus critiques du problème eu égard aux lacs Érié et Ontario.

Étant donné la gravité évidente du problème, mon ministère recherche activement des solutions possibles au problème de l'eutrophisation due en grande partie à l'usage des phosphates au Canada.

Peu après la publication du rapport de la commission compétente à la Commission mixte internationale, j'ai eu des conversations avec mon homologue américain, le secrétaire Hickel, et je lui ai fait connaître notre point de vue sur la nécessité d'une action commune. En outre, de hauts fonctionnaires de mon ministère ont étudié particulièrement le problème des phosphates par rapport aux Grands lacs avec de hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur des États-Unis. D'autres fonctionnaires canadiens et américains ont été envoyés en Suède pour se renseigner sur le programme de réglementation des phosphates en vigueur dans ce pays, et d'autres encore ont été chargés d'aller examiner avec un grand producteur américain de détergents des solutions de rechange sur la recherche fondamentale et appliquée des phosphates. J'ai eu, d'autre part, des entretiens avec des représentants de l'industrie pour connaître leur point de vue, les informer de la gravité que nous attribuons au problème et voir si sa solution résiderait dans des mesures et une discipline qu'ils s'imposeraient spontanément, de leur propre chef.

Au sujet des Grands lacs, il est apparu clairement que rien ne pourrait être fait si le Canada agissait seul, car la plus grande partie des phosphates qui pénètrent dans ces eaux proviennent des États-Unis. L'action des États-Unis et celle du Canada sont par conséquent primordiales si l'on veut trouver une solution à cette question et si la décision du Canada d'interdire ou de contrôler ce produit doit donner quelque résultat.

C'est pourquoi, je suis heureux de pouvoir déclarer à la Chambre que, le 4 février, lors des audiences tenues à Rochester, l'Administration fédérale des États-Unis pour le contrôle de la pollution des eaux a décidé de repartir sur une base nouvelle; elle demandera maintenant qu'on réduise la teneur en phosphate dans les détergents comme il est recommandé dans le rapport soumis à la Commission mixte internationale. L'Administration fédérale des États-Unis pour le contrôle de la pollution des eaux a réaffirmé sa volonté de réduire immédiatement la teneur en phosphate à des proportions minimales dans la mesu-

re du possible et d'en prévoir le remplacement complet dans le plus bref délai possible.

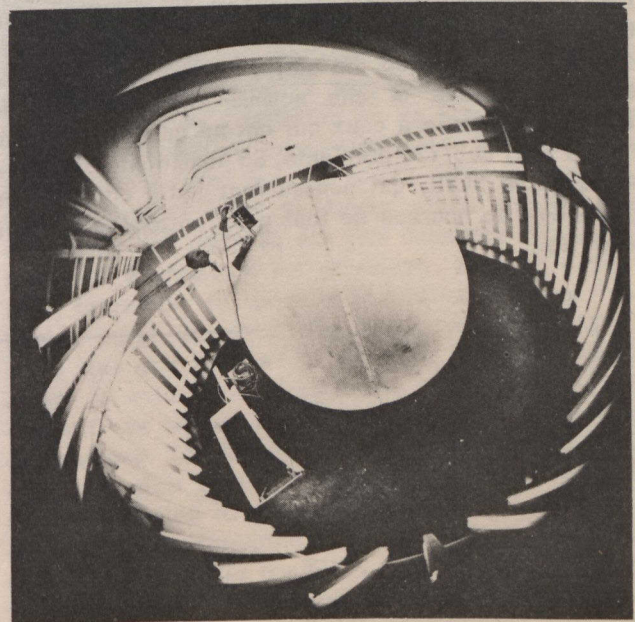
Mon ministère appuie les recommandations faites à la CMI au sujet du contrôle des phosphates et il attend avec impatience le rapport que la Commission soumettra aux Gouvernements du Canada et des États-Unis

J'ai donné ordre à mon ministère de travailler en étroite collaboration avec l'Administration fédérale des États-Unis pour le contrôle de la pollution des eaux afin de mettre en oeuvre un programme coordonné de contrôle et de remplacement immédiat et complet des phosphates. Je vais consulter mes homologues provinciaux afin de mettre en oeuvre un programme de contrôle et de remplacement ultime des phosphates qui soit acceptable à tous et qui bénéficiera ainsi de l'appui provincial qu'exige la constitution.

J'ai en outre donné ordre aux fonctionnaires de mon ministère d'informer la CMI, qui tient une audience publique aujourd'hui à Brockville, de notre intention de prendre des mesures à ce sujet.

EXPÉRIENCES SUR L'ISOLEMENT

A l'Université du Manitoba, des chercheurs vont utiliser une sphère translucide en matière plastique de neuf pieds de diamètre et dotée de son propre système solaire pour étudier les effets que peut avoir sur l'homme l'isolement prolongé. La sphère qui, semble-t-il, est la seule du genre qui existe, fait partie d'un immense laboratoire de neutralisation des stimuli sensoriels situé dans le nouveau centre de zoologie et de psychologie de l'Université du Manitoba, immeuble aussi étrange, à bien des points de vue, que les expériences qui s'y dérouleront.



Un technicien installe une caméra de télévision à circuit fermé dans la sphère d'isolement.